

Nouvelle menace d'expulsion de Roms : Protestation de la section d'Hénin-Carvin de la LDH

Alors même que s'achève la semaine d'actions « Faites la Fraternité » menée à Hénin-Beaumont par la LDH et la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais,

Alors que des avancées significatives avaient été obtenues - ou étaient en passe de l'être – grâce aux efforts déployés par les bénévoles du collectif Fraternité Roms Bassin minier et par certains élus, avec, à Hénin-Beaumont, la scolarisation d'enfants Roms et la possibilité d'accéder à des douches.

Alors que des assurances avaient été données par la CAHC qui s'était engagée à ne plus ordonner d'expulsions de Roms stationnés sur des terrains lui appartenant, cette dernière a soudainement décidé de lever le moratoire : une demande d'expulsion a bien été adressée au tribunal concernant les familles Roms installées à l'entrée du Parc des îles et vers la déchetterie.

La LDH déplore cette décision, lourde de conséquences, et rappelle qu'à plusieurs reprises elle avait fait savoir au Président de la CAHC sa ferme opposition à de telles mesures d'expulsion dès lors qu'aucun autre terrain n'était proposé aux familles Roms. Elle ne peut accepter une telle mesure dont les enfants sont les premières victimes : fréquentant l'école assidûment, ils étaient en progrès significatifs dans l'apprentissage de la langue française, un facteur d'intégration incontestable pour leurs parents également. Lors de sa dernière rencontre avec le Président Corbisez, la LDH avait réaffirmé son souhait de voir mise en place une structure de dialogue avec les Roms en recourant à un médiateur. Elle avait aussi rappelé que des solutions avaient été trouvées dans la métropole lilloise grâce aux efforts conjoints du collectif lillois et de la Communauté Urbaine. Pourquoi ce qui est possible dans le Nord ne le serait pas dans le Pas-de-Calais ?

La section d'Hénin-Carvin de la LDH tient à souligner que, dans une lettre adressée au Président national de la LDH, le candidat du Parti socialiste, François Hollande, écrit : « Je souhaite avant toute chose que, lorsqu'un campement insalubre est démantelé, des solutions alternatives soient proposées. On ne peut continuer à accepter la situation actuelle où des familles sont chassées d'un endroit sans solutions, ce qui les conduit à s'installer ailleurs, n'importe où, dans des conditions qui ne sont pas meilleures. »

Force est de constater que la décision de la CAHC anéantit tout le travail et les efforts accomplis, d'autant qu'elle a été aggravée par la délivrance de plusieurs OQTF (obligation de quitter le territoire français) à l'initiative des services préfectoraux. Déjà expulsés de Dourges l'an dernier, certaines familles Roms vivent depuis une dizaine d'années dans l'ex-bassin minier sans que leur situation ait été prise en compte. Cela ne peut plus durer! La LDH demande aux autres communes de la Communauté d'agglomération de prendre des dispositions en faveur de l'accueil de ces familles Roms.

« Les Roms sont des citoyens européens auxquels la France refuse de reconnaître une citoyenneté pleine et entière en les privant notamment de l'accès à l'emploi, par le maintien des mesures transitoires au niveau européen, et donc de la liberté de circulation et d'installation. Cette discrimination empêche de fait toute intégration par le travail... Il est honteux qu'à la haine raciale, dont ils sont victimes dans leur pays d'origine, réponde en écho leur stigmatisation publique en France. » (Pierre Tartokowski, Président national de la LDH 20 février 2012)

Samedi 31 mars 2012